



## Tenue vestimentaire

---

L'Institution Saint-Louis a fait le choix de deux tenues vestimentaires soignées :

### Une tenue pour tous les jours dite "habituelle"

Polo d'hiver ou d'été avec le blason du collège pour tous les collégiens avec :

- Pour les jeunes gens : un pantalon de couleur unie (l'été bermuda de couleur unie).
- Pour les jeunes filles : une jupe ou une robe jusqu'à la rotule.

### Une tenue pour les jours dite "de circonstance"

- Pour les jeunes gens : pantalon beige, ceinture, chemise blanche, veste de type "blaser" bleu marine, cravate rouge, chaussures de ville en cuir et propres.
- Pour les jeunes filles : jupe beige ou bleu marine, chemisier blanc, gilet ou pull-over bleu marine, souliers de ville.

### Une tenue de sport

- Tee-shirt et sweat fourni par le collège avec un short ou un jogging de couleur unie.

### Une tenue exigée, respectueuse

- Pour les jeunes gens : la coupe de cheveux doit être nette, dégradée dans le cou et autour des oreilles. Les colliers, bagues, piercings ou boucles d'oreille ne sont pas autorisés.
- Pour les jeunes filles : pas de bijoux, ni de maquillage ou de vernis à ongles. Les boucles d'oreilles ne sont permises que si elles sont très discrètes. Les cheveux sont noués.

Les chaussures de sport, ou des basket, ou ne tenant pas aux talons, ne sont pas autorisées.

